

<https://47.snuipp.fr/Mouvement-national-sur-postes-a-profil>



Mouvement national sur postes à profil

- Paritarisme - Mouvement national -

Date de mise en ligne : mercredi 13 octobre 2021

Dernière mise à jour : 8 novembre 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Cet article expose la réglementation en cours pour le mouvement national 2024 suite à la publication du [BO n°39 du 19/10/2023](#).

La liste des intitulés des postes à pourvoir a été actualisée dès l'ouverture du serveur.

Renseignez la fiche syndicale sur <https://e-permutations.snuipp.fr/47> pour que nous puissions défendre vos droits.

Sommaire

- [Le mouvement « POP »](#)
- [Calendrier](#)
- [Les postes proposés pour la rentrée de](#)
- [Le point de vue de la FSU-SNUipp](#)
- [SIAM et Colibris](#)

Le mouvement "POP"

L'objectif est d'appliquer une des recommandations du Grenelle de l'éducation qui consiste à organiser un mouvement national sur postes à profils.

Il s'agit d'une modification majeure apportée à la mobilité : en parallèle du mouvement interdépartemental habituel, plus de 560 postes à profil hors barème issus du 1er degré, au plan national, ont été profilés et ouverts à candidature à l'ensemble des PE.

- Un appel à candidature a lieu à partir de fiche de poste disponible via l'application "Colibris" (**voir en bas de page**).
- Les agents-es doivent saisir une nouvelle demande pour chaque poste sur lequel ils veulent postuler.
- Puis une commission présidée par le-la DASEN s'entretiendra avec les candidat-es aux postes de chaque département concerné.
- L'agent-e choisi-e par le-la DASEN sera affecté-e sur ce poste au 1er septembre suivant, et obtiendra le bénéfice de la mutation par ineat/exeat "automatiques" dans le département.
- L'agent-e aura alors l'obligation d'occuper ce poste sur une durée minimale de 3 ans, à l'issue de laquelle il-elle bénéficiera d'une majoration de 27 points sur tous vœux pour les permutations ou de la possibilité de réintégrer son département d'origine s'il ou elle ne souhaite pas rester dans le département obtenu.
- Les postes non pourvus seront reversés dans le mouvement intradépartemental, les DASEN choisissant de conserver le profilage ou de l'attribuer au barème.

Calendrier

19/10/23	Publication de la note de service.
----------	------------------------------------

Mouvement national sur postes à profil

06/11/23	Ouverture de la plateforme « Info mobilité ». Accessible entre 9 h 30 et 19 h au 01 55 55 44 44
Du 08/11/23 au 29/11/23	Période de candidature dans l'application "Colibris" <i>ouverture et fermeture à 12h00 (heure de métropole)</i>
Du 30/11/23 au 23/01/24	Phase d'instruction des candidatures et d'organisation des entretiens de recrutement.
21/02/23	Communication des résultats aux enseignant-es classé-es n° 1 sur les postes à pourvoir par courriel

Les postes proposés pour la rentrée de septembre 2024

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Postes « POP »

À l'ouverture de la plateforme, le 08/11/2023, il y a 567 postes soit 248 de plus (!) que l'an dernier. 93 départements, proposent des postes POP.

Quatre « typologies » sont présentées nationalement :

- Enseignants (ENS) : 499 postes
Beaucoup de postes ASH ou « langues »
- Direction (DIR) : 54 postes de la classe unique à l'école de 18 classes
Le nombre de classes n'est pas toujours indiqué.
- Accompagnement, Formation, Référents (REF) : 3 postes
- Conseil, Chargé de mission, Coordination (CCC) : 11 postes

À noter : selon les départements, les typologies de postes ne sont pas toujours les mêmes. Un poste ULIS-école sera parfois classé « CCC », souvent « ENS ».

Pour le Lot-et-Garonne, 6 postes :

- 2 postes d'enseignant spécialisé coordonnateur ULIS :
 - école élémentaire Edouard Herriot à Marmande ;
 - école élémentaire Jean Jaurès à Fumel (REP)
- 1 poste d'enseignant classe rurale isolée : école élémentaire à Sauveterre-la-Lémance
- 1 poste de direction 2 classes : école élémentaire à Saint-Martin-Curton
- 1 poste de direction 4 classes : école primaire Jean-Claude Delsol à Fauillet
- 1 poste de direction 6 classes (REP) : école maternelle Georges Lecomte à Villeneuve-sur-Lot

Les PE de tous les départements pouvant postuler, si des collègues du Lot-et-Garonne sont intéressés par l'un de ces 6 postes, il leur faut impérativement participer au « mouvement POP » pour le demander : il est probable que ces postes ne seront plus vacants au moment du mouvement départemental...

Le point de vue de la FSU-SNUipp

Le SNUipp a dénoncé cette attaque frontale. En l'absence de bilan complet des LDG mobilité, cette évolution est clairement guidée par une volonté idéologique de casser le cadre collectif des règles de gestion.

Ce nouveau mouvement national sur postes à profil n'améliorera pas le taux de satisfaction déjà très bas dans le 1er degré, il risque en plus d'accentuer les déséquilibres entre les départements attractifs et non attractifs. Mais encore, en réduisant de facto le nombre de postes vacants, ce dispositif impactera négativement les mouvements intra-départementaux. Cela rappelle le fiasco qu'a représenté l'expérimentation ECLAIR, abandonnée au bout d'un an.

Étant posée comme première étape, cette modalité supplémentaire aura une conséquence sur le calibrage départemental (balance définie dans la plus grande opacité entre le nombre d'entrées dans le département et le nombre de sorties). Dans ces conditions, elle ne fera que réduire les possibilités de sorties par permutations informatiques des départements peu demandés, y compris pour les détenteurs-trices de priorités légales.

De fait, certain-es collègues bénéficiant de priorités légales pourraient se voir empêché-es de partir. De plus, les priorités légales sont reléguées au rôle de discriminants puisqu'elles ne seront utilisées que pour départager des candidat-es aux « valeurs professionnelles » équivalentes

SIAM et Colibris

- **SIAM :**

Systeme d'information et d'aide aux mutations

C'est l'application qui permet de saisir ses vœux de mutation et de consulter les éléments de son barème ainsi que les résultats du mouvement interdépartemental.

Accessible via lprof :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lprof/>, bouton « Les services ».

- **Colibris :**

C'est l'application qui permet de candidater sur un ou plusieurs postes à profil proposés au mouvement POP ainsi que de suivre l'avancée du traitement de sa demande.

Pour y accéder, on peut passer par SIAM en choisissant "Mouvement POP", ou par un accès plus direct :

<https://portail.colibris.education.gouv.fr/>